



# Conseil maritime de façade Méditerranée

**4 juin 2019**

**Préfecture de région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Direction interrégionale de la mer Méditerranée

[www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr)

# Ordre du jour

## Point n°1

Approbation du compte-rendu de la session du 28 juin 2018

## Point n°2

Examen – pour avis – des stratégies élaborées dans le cadre du plan d'action pour le milieu marin (PAMM) :

- Stratégie de gestion des mouillages
- Stratégie de restauration écologique des habitats naturels
- Stratégie de gestion durable des sites de plongée

## Point n°3

Document stratégique de façade (DSF) : examen – pour avis formel par voie de délibération – du projet de stratégie de façade maritime

## Point n°4

Actualité de l'éolien en mer et perspectives

## Point n°5

Bilan de mandature et renouvellement du Conseil maritime de façade

## Point n°6

Actualités maritimes de la façade



# **1. Approbation du compte-rendu de la session du 28 juin 2018**

## **2. Examen – pour avis – des stratégies élaborées dans le cadre du plan d'action pour le milieu marin (PAMM) :**

- Stratégie de gestion des mouillages
- Stratégie de restauration écologique des habitats naturels
  - Stratégie de gestion durable des sites de plongée



# Stratégie de gestion des mouillages en Méditerranée



# Stratégie mouillage plaisance et grande plaisance



# Origines de la stratégie

- 2 mesures du PAMM (M 032 et M 033)
- **M032\_MED1b** «Renforcer la mise en œuvre de la stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages des navires de plaisance (2010), à l'échelle des bassins de navigation»
- **M033\_MED2** «Définir une stratégie de gestion des mouillages des navires de grande plaisance sur les secteurs à enjeux»

(grande plaisance = navires > 24 m.)

# Rédaction de la stratégie



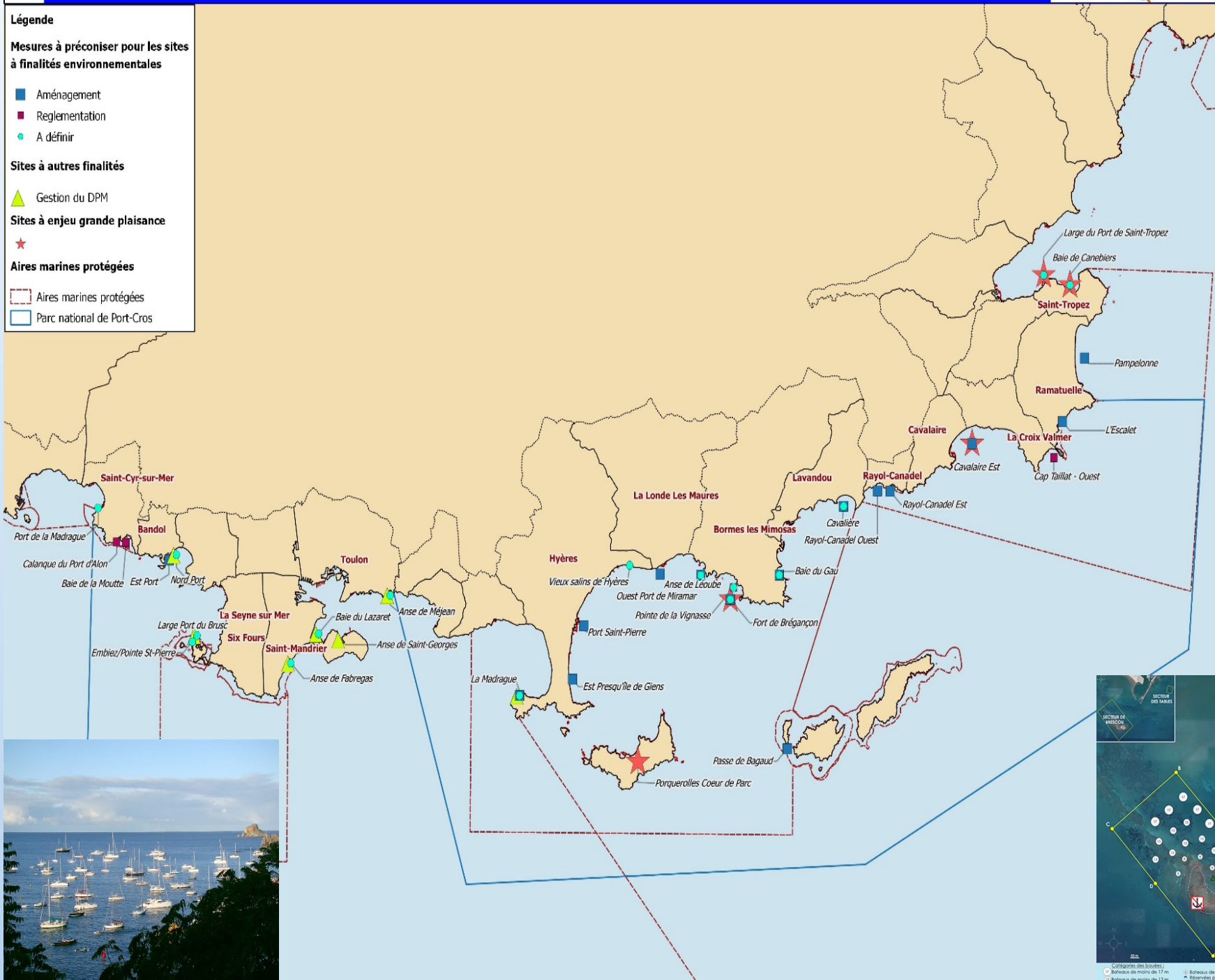
## SOMMAIRE

<b>1 / INTRODUCTION GÉNÉRALE : LES ÉVOLUTIONS INTERVENUES DEPUIS L'ADOPTION DE LA STRATÉGIE MÉDITERRANÉENNE DE GESTION DES MOUILLAGES DE 2010</b>	<b>6</b>
<b>1.1 / LA MISE EN ŒUVRE DE LA DIRECTIVE-CADRE STRATÉGIE POUR LE MILIEU MARIN : LE PLAN D'ACTION POUR LE MILIEU MARIN ET LES DEUX MESURES RELATIVES AUX MOUILLAGES</b>	<b>7</b>
<b>1.2 / L'ÉTAT DES LIEUX DE LA PLAISANCE : ÉVOLUTIONS ET TENDANCES</b>	<b>8</b>
1.2.1 / Les immatriculations	8
1.2.2 / Le changement de comportement	8
1.2.3 / Le développement de la grande plaisance et son impact sur le milieu	8
1.2.4 / L'évolution du contrôle	9
<b>1.3 / L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES DEPUIS 2010</b>	<b>10</b>
1.3.1 / La connaissance des fonds marins	10
1.3.2 / La connaissance des usages	10
<b>1.4 / LES ÉVOLUTIONS EN MATIÈRE RÉGLEMENTAIRE</b>	<b>11</b>
<b>2 / LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR LA GESTION DES MOUILLAGES</b>	<b>13</b>
<b>2.1 / RAPPEL DES PRÉCONISATIONS POUR LA PETITE PLAISANCE (INFÉRIEUR À 24 MÈTRES)</b>	<b>14</b>
<b>2.2 / LES ORIENTATIONS EN MATIÈRE DE GRANDE PLAISANCE</b>	<b>14</b>
2.2.1 / Les navires de plaisance supérieurs à 80 mètres	14
2.2.2 / Les navires entre 24 et 80 mètres	14
2.2.2.1 / Mesures réglementaires	14
2.2.2.2 / Aménagements de coffres d'amarrage écologique	15
2.2.2.3 / Sensibilisation	15
<b>3 / LA DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DE LA STRATÉGIE À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE</b>	<b>17</b>
<b>3.1 / MÉTHODE D'ÉLABORATION</b>	<b>18</b>
<b>3.2 / PETITE PLAISANCE ET GRANDE PLAISANCE : CARTOGRAPHIE DES SECTEURS À FINALITÉ ENVIRONNEMENTALE</b>	<b>20</b>
3.2.1 / Occitanie (Pyrénées-Orientales, Aude, Hérault et Gard)	20
3.2.2 / Bouches-du-Rhône	22
3.2.3 / Var	24
3.2.4 / Alpes-Maritimes	26
3.2.5 / Corse	28
<b>4 / L'ANIMATION ET LE SUIVI DE LA STRATÉGIE</b>	<b>33</b>
<b>4.1 / LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET OPÉRATIONNEL DE LA STRATÉGIE</b>	<b>34</b>
<b>4.2 / LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE</b>	<b>34</b>
<b>4.3 / LES PISTES DE FINANCEMENT</b>	<b>35</b>
<b>4.4 / LES PERSPECTIVES</b>	<b>35</b>
<b>5 / ANNEXES</b>	<b>37</b>





- Légende**
- Mesures à préciser pour les sites à finalités environnementales**
- Aménagement
  - Réglementation
  - A définir
- Sites à autres finalités**
- ▲ Gestion du DPM
- Sites à enjeu grande plaisance**
- ★
- Aires marines protégées**
- ▭ Aires marines protégées
  - ▭ Parc national de Port-Cros



# Calendrier

Décembre  
2017

- 18/12 : réunion des financeurs

Février  
2018

- 14/02 : CAF
- 16/02 : CMR
- 20/02 : Atelier technique **Alpes Maritimes**

Mars 2018

- 09/03 : Priorisation des sites avec l'AERMC
- 26-27/03 : Atelier techniques de l'AFB

Avril 2018

- 20/04 : Préparatoire atelier technique Var

Mai 2018

- 04/05 : Atelier technique **Occitanie**
- 30/05 : Atelier technique **Bouches du Rhône**

Juin 2018

- 06/06 : CAF
- 11/06 : Atelier technique **Var**
- 12/06 : GT guide AFB
- 15/06 : point CCIM
- 26/06 : point AFB
- 28/06 : point d'information à la **CMF**

Juillet 2018

- 04/07 : COTECH PAMM
- 12/07 : Préparatoire atelier technique Corse

Août 2018

- 31/08 : Fin de relecture de la stratégie

Septembre 2018

- 17/09 : Atelier technique **Corse**

Février  
2019

- 08/02 : CAF et demande de contributions

Avril 2019

- 26/04 : Synthèse des contributions envoyée aux membres de la CAF

Mai 2019

- 03/05 : Présentation à la commission permanente du CMF

Juin 2019

- 04/06 : **Validation finale au CMF**

- 26/04 : CMR « Posidonies »

# Bilan des contributions des membres de la CAF et de la CP CMF

## Technique

- Actualisation des tableaux et des cartes des départements de la région PACA et Corse
- Suppression des sites où l'organisation du mouillage est déjà établie. Seulement les sites à enjeux ont été gardés.
- Identification des sites du conservatoire du littoral

## Rédaction

- Précisions des noms de catégories pour les tableaux de synthèse
- Les PV mouillages ont été dressé par la DDTM 06 et non la DDTM 83
- Faire le lien avec le travail en cours sur la réglementation

L'ensemble des contributions a été pris en compte

Modification de la stratégie en cours

# Mise en œuvre de la stratégie

## Pour la mise en œuvre de la stratégie :

- COTECH PAMM et COTECH restreint Mouillage (ST PAMM)
- Clubs DREAL Inter-MISEN :
  - « milieu marin et littoral » de la DREAL PACA (1<sup>ere</sup> réunion : 20/11/18)
  - « environnement marin » de la DREAL Corse (1<sup>ere</sup> réunion : 04/02/19)

## Hors stratégie :

- Revue Mouillage « croisière » (DREAL PACA, PREMAR)
- Échanges avec la CCI du Var (« club croisière »)

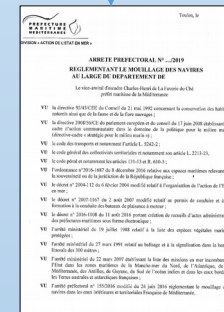
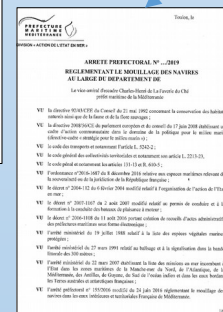
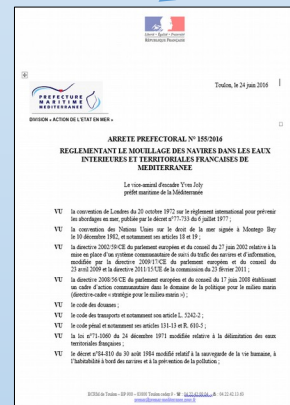
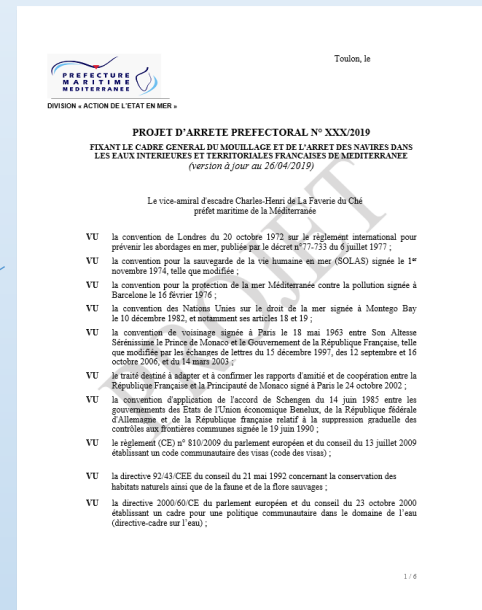
# En complément de la stratégie

## Organisation par la PREMAR d'une CMR spécialisée « Posidonies »

Objectifs : Apporter des outils complémentaires aux actions du PAMM pour renforcer la protection de l'herbier – renforcement de la réglementation et de son application

### Plan d'actions :

- Signature d'un arrêté cadre mouillage et arrêt des navires
- Révision de l'AP 16/90 (en cours)
- Révision de l'AP 155/2016
- Instruction d'arrêtés locaux par les DDTM





# Stratégie de restauration écologique des habitats naturels



# Contexte

## Une mesure du PAMM :

Définir un cadrage stratégique de façade de la restauration écologique des habitats naturels (M035-MED2).

## Plusieurs objectifs :

- Dégager un **cadre d'intervention** et des méthodologies à suivre dans une démarche de restauration écologique
- Déterminer l'**efficacité** et l'efficience des outils de restauration existants
- Proposer **des territoires d'application** :
  - À l'échelle de la façade
  - Au cours du premier cycle DCSMM (2016 - 2021)



# Définition

**Partir d'une définition consensuelle :**

« La restauration écologique se définit comme **une action sur l'habitat marin, la faune ou la flore**, permettant d'améliorer le fonctionnement écologique dans une zone côtière où la **qualité de l'eau est bonne** et où les **pressions** à l'origine de la dégradation sont **maîtrisées**. »

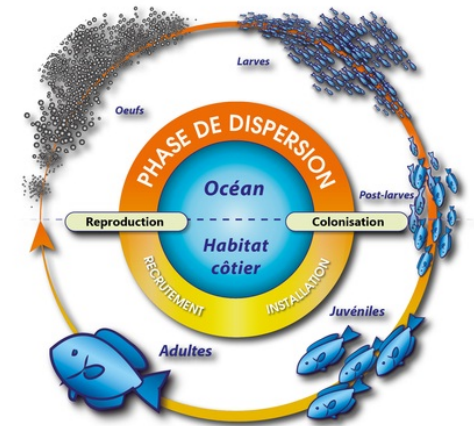
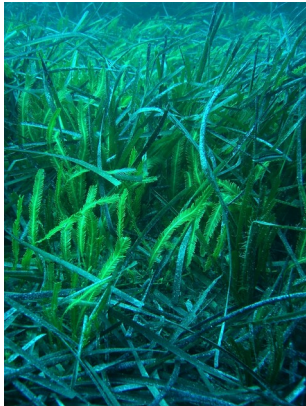
**DRIVER, 2015.**

**( ≠ mesures compensatoires séquence ERC )**

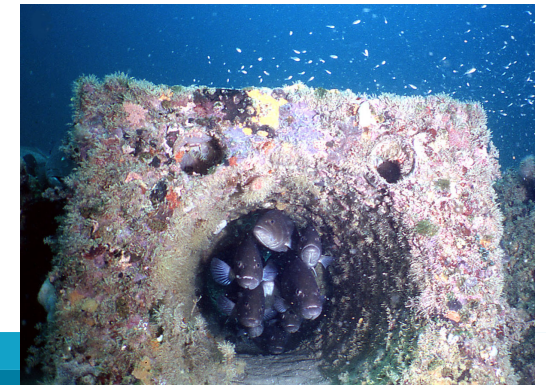
# Critères

**Prioriser les interventions :**

**Certains habitats et certaines fonctions sont prioritaires et mieux connus**



**D'autres doivent faire l'objet d'acquisition de connaissances, ou respecter des stratégies existantes**



# Critères

## Des pressions maîtrisées ou identifiées

- La **bonne qualité chimique de la masse d'eau** est un indicateur. Elle est synonyme d'une maîtrise globale des rejets liés aux activités anthropiques côtières.
- Plus localement, la restauration doit s'articuler avec :
  - Des rejets maîtrisés (ports, exutoires, STEP)
  - Une bonne gestion des usages maritimes (plongée, mouillages)

Croisement habitats/fonctions prioritaires et maîtrise des pressions :  
**10 zones côtières** propices à la restauration écologique



Sources : ScanLitto IGN®, AERMC et Andromède Océanologie (Donia Expert, SURFSTAT, IMPACT)®, DIRM-Prémar (Mouillages).  
Réalisation : DIRM Méditerranée - décembre 2018

# Opérations

**Quels outils disponibles, quelle efficacité ?**

**+ 20 opérations de restauration depuis 2011  
en Méditerranée française.**

- **Des réussites à exploiter :**  
nurseries artificielles, récifs, transplantations
- **Pour les autres opérations :**
  - un besoin en réglementation/gestion des usages en amont
  - des résultats épars et inégaux
  - un suivi insuffisant et coûteux

→ ***Faire de la restauration écologique une démarche planifiée et intégrée***

# Le STERE

**Le Schéma territorial de restauration écologique (STERE) :**

Offrir une réponse plus pertinente à la dégradation constatée.

Par qui ?

Une structure de gouvernance (AMP, métropole, communauté de communes....)

- Compétente sur un territoire doté d'une **identité** et d'une **cohérence** écologique
- Porteuse des **actions pérennes** de maîtrise des pressions dans le milieu et de la bonne qualité des eaux
- Garante d'un **diagnostic fiable** de la qualité du milieu et des points où agir
- Garante d'une **gouvernance adaptée** (expertise, financements, suivi...)

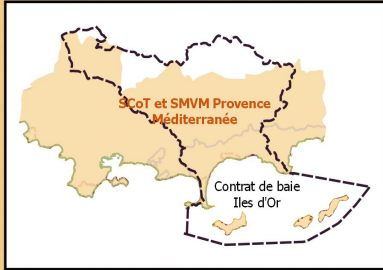
# Le STERE

**Le Schéma territorial de restauration écologique (STERE) :**

**Comment ?**

**Faire interagir dans un même schéma des actions visant à:**

- I. Maîtriser les pressions et valoriser la réglementation existante**
- II. Valoriser les secteurs artificiels existants**
- III. Restaurer des populations ou des habitats naturels avec des techniques expérimentales.**



**ETAT DES LIEUX**

**Périmètres de gouvernance et de gestion en mer**

- Orange: Périmètre du SCoT avec chapitre individualisé valant SMVM Provence Méditerranée

**Aires marines protégées**

- Red dashed line: Sites Natura 2000 en mer
- Blue dashed line: Parc national de Port-Cros

**Contexte environnemental**

*Biocénoses des habitats prioritaires en présence*

- Green: Herbiers (posidonie, cymodocées, zostères)
- Purple: Coralligène
- Dark grey: Algues

*Indice de régression des herbiers de Posidonie (réseau SURFSTAT)*

- Yellow: 0,11 - 0,50
- Orange: 0,51 - 0,9
- Red: 0,91 - 1

*Etat chimique de la masse d'eau*

- Green: Bon
- Red: Mauvais

**PROPOSITIONS D'ACTIONS**

**I. Maîtriser les pressions et valoriser la réglementation existante**

*Déterminer et réduire les rejets en mer depuis la terre*

- Circle with slash: Zones de rejet (STEP, industries)

*Maîtriser les mouillages sur les secteurs encore impactés (cf. Stratégie méditerranéenne de gestion des mouillages 2019)*

*Secteurs à enjeux*

- Blue square: Organisation (Coffre, ZMEL)
- Red square: Réglementation
- Pink star: Enjeu grande plaisance
- Green circle: Actions à définir

**II. Actions de restauration sur les secteurs artificiels existants**

*Valoriser les aménagements en mer*

- Black line: Zones portuaires, enrochements, épis

*Développer une politique d'équipement portuaire planifiée et cohérente*

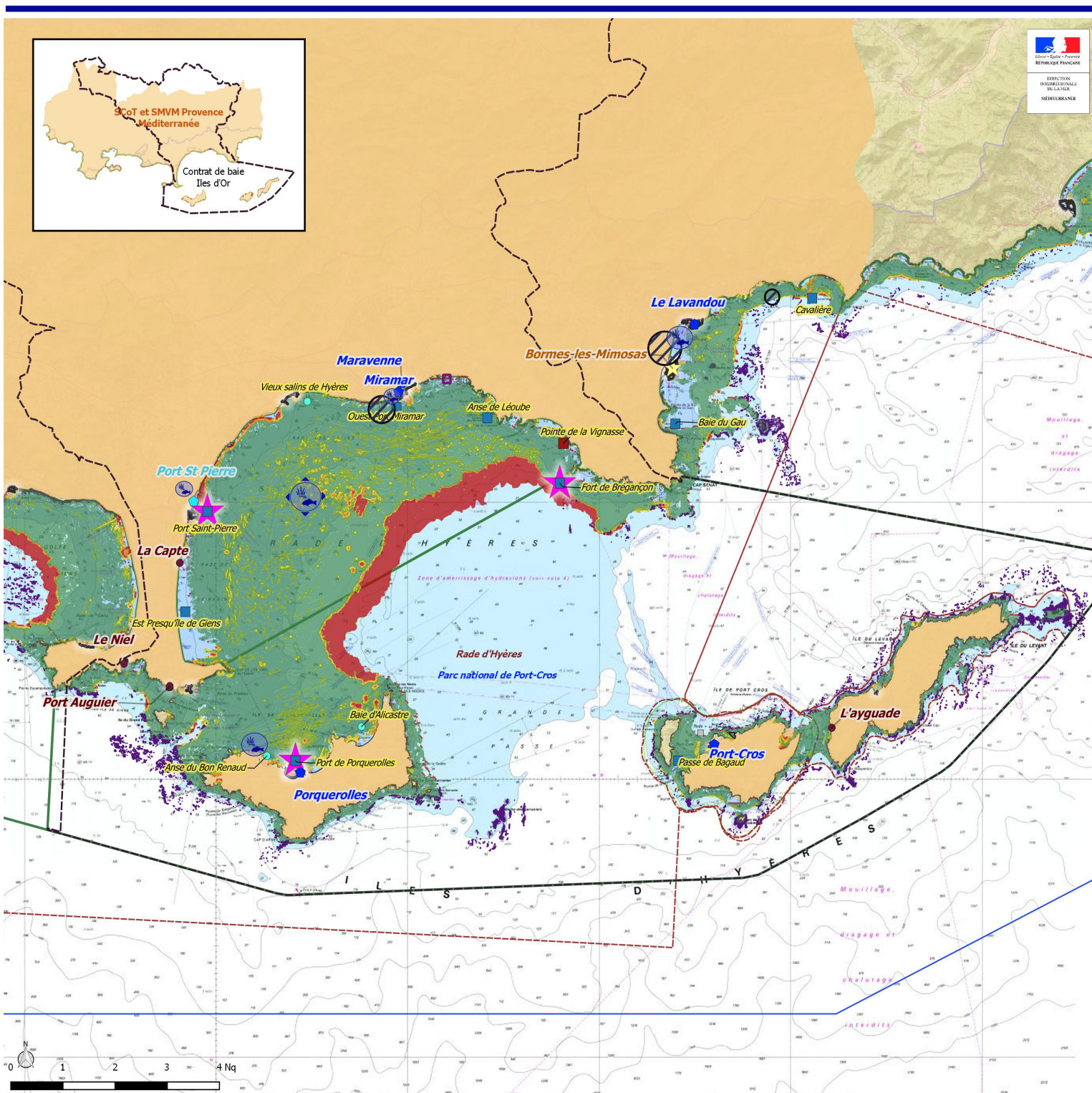
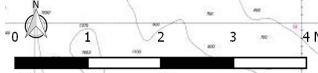
- Yellow star: Port déjà équipé
- Blue pentagon: Port pouvant prétendre à un équipement
- Cyan pentagon: Port où les actions de maîtrise des rejets et de certification engagées doivent être achevées
- Red circle: Port à encourager dans sa maîtrise des rejets ou dans l'initiation d'une démarche de certification

*Complexifier les zones des récifs artificiels existants*

- Grey square: Récifs artificiels de La Palud

**III. Restaurer des populations ou des habitats naturels avec des techniques expérimentales**

- Blue circle with fish: Exemples de sites potentiels pour la restauration des nurseries, populations de poissons et habitats marins (en lien avec des aménagements existants ou de futurs projets de restauration)





# Aujourd'hui

**Un appel à projet lancé en 2018**

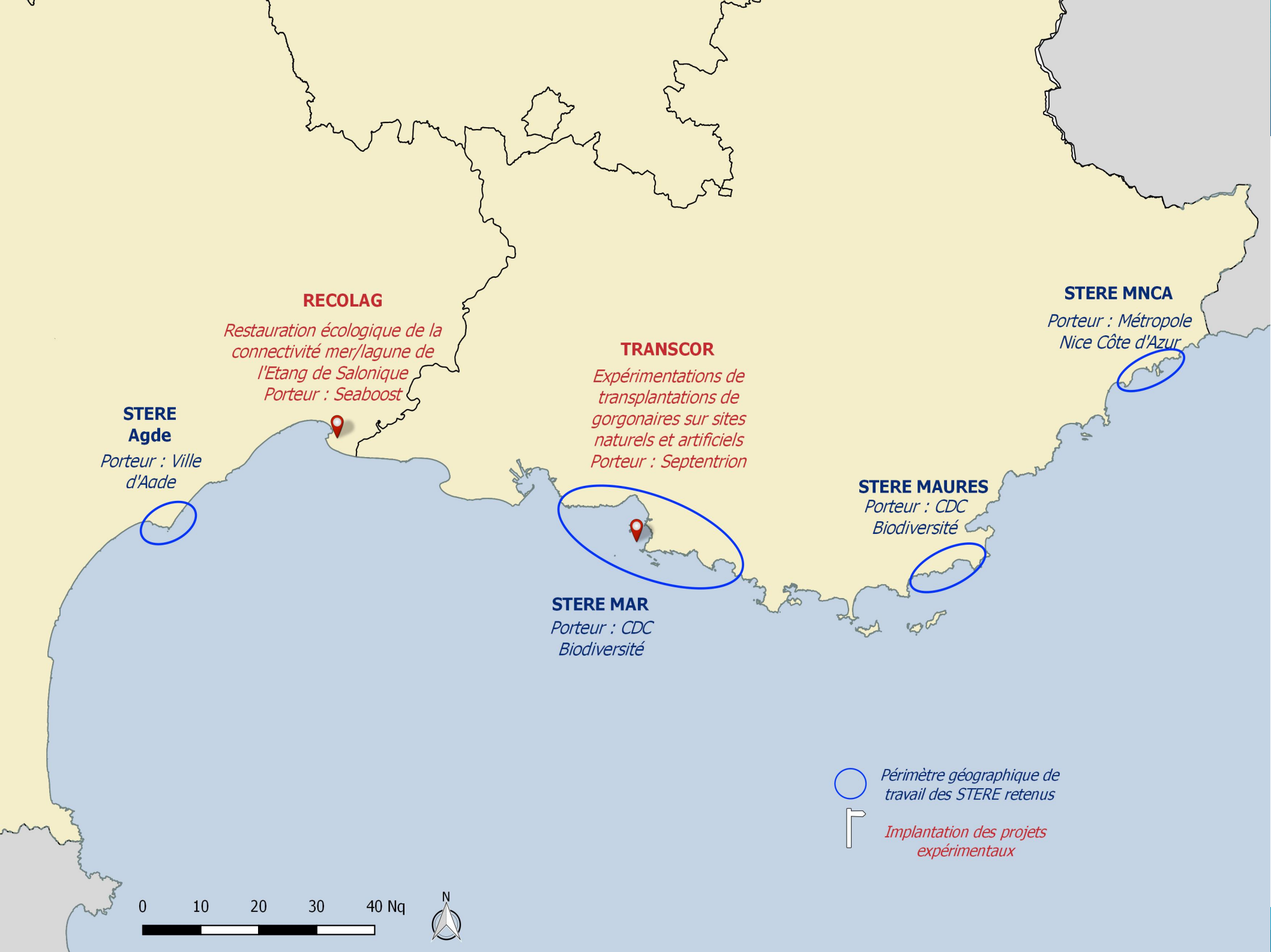
**« Restauration écologique des petits fonds côtiers de Méditerranée et biodiversité »**



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur



**5 lauréats**



**RECOLAG**

*Restauration écologique de la connectivité mer/lagune de l'Etang de Salonique*  
Porteur : Seaboost

**TRANSCOR**

*Expérimentations de transplantations de gorgonaires sur sites naturels et artificiels*  
Porteur : Septentrion

**STERE MNCA**

Porteur : Métropole Nice Côte d'Azur

**STERE Agde**

Porteur : Ville d'Agde

**STERE MAURES**

Porteur : CDC Biodiversité

**STERE MAR**

Porteur : CDC Biodiversité

○ Périmètre géographique de travail des STERE retenus

📍 Implantation des projets expérimentaux

0 10 20 30 40 Nq



# Stratégie de gestion durable des sites de plongée



### Mesure M031-MED2

Définir et mettre en œuvre une **stratégie interrégionale sur l'activité de plongée**, intégrant une identification des sites pratiqués et sensibles, les enjeux ou prescriptions d'usage (balisage, mouillage, fréquentation...)

Stratégie de gestion durable des sites de plongée sur la façade Méditerranéenne



## Objectifs

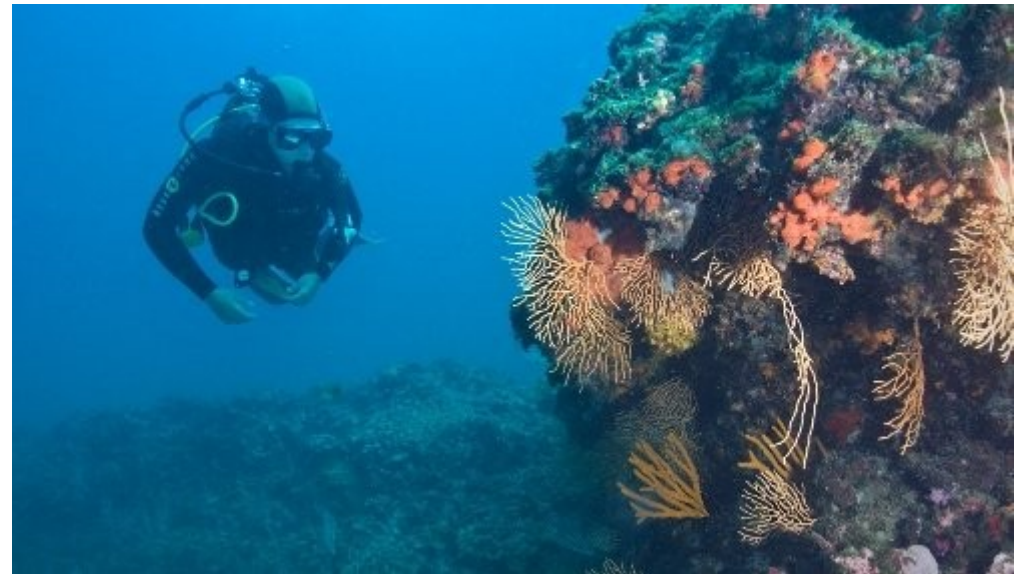
### Objectif environnemental

- A : Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers



### Objectifs environnementaux particuliers/opérationnels

- A2 : Renforcer la conservation des zones de coralligène et des zones d'herbiers
- A4 : Maîtriser la pression des usages maritimes sur le milieu en développant l'organisation spatiale des usages



## Objectifs et périmètre

**Objectif** : améliorer les pratiques respectueuses de l'environnement des secteurs de la plongée subaquatique et leur contribution à l'éducation environnementale et la préservation de la biodiversité marine»

### Périmètres

- **Activités** : Activités de plongée subaquatiques
- **Géographique** : façade Méditerranée

**Cibles de la stratégie** : Gestionnaires d'AMP, services de l'état, représentants des plongeurs, clubs de plongée, collectivités, etc.

**La stratégie n'est pas prescriptive** = cadre mobilisateurs/  
partenarial / leviers de financements

## Pilotage DIRM et AFB

### Accompagnement



## Élaboration des travaux en lien avec un COPIL:

- services de l'État (Prémar, DREALs, DDTM 83),
- collectivités (CR PACA, CD 83, CD34),
- gestionnaires d'AMP (RNCB, PNPC, OEC/RNBB),
- AERMC,
- représentants des plongeurs (FFESSM, ANMP), ministère des sports (CREPS Antibes)

### État des connaissances :

- bilan de la pratique des activités de plongée subaquatiques en façade,
- bilan des connaissances sur les impacts de ces activités,
- fiches retour d'expériences
- une classification et une priorisation des sites.

### Objectifs et un plan d'action



### Construction de la stratégie de gestion durable des sites de plongée subaquatique

Étape 1

Etat des connaissances  
(Diagnostic)

Étape 2

Enjeux -  
Objectifs

Étape 3

Étape 4

Plan d'action

#### ATELIER 1 :

Partage de l'état des connaissances  
Approfondissement des enjeux  
Définition des objectifs

#### ATELIER 2 :

Réflexion sur les pistes d'action  
Structuration du plan d'action

#### ATELIER 3 :

Validation de la stratégie de façade

Déclinaison / mise en œuvre à l'échelle locale de la stratégie

## Élaboration enjeux / objectifs / actions

### Connaissance

Améliorer la connaissance des impacts (positifs et négatifs) des activités de plongée subaquatiques

**5 actions**  
**3 prioritaires**

### Etat de conservation des sites de plongée

Réduire/ supprimer les impacts négatifs identifiés

**7 actions**  
**6 prioritaires**

### Sensibilisation Communication

Améliorer la sensibilisation des pratiquants des activités / Développer la communication sur les enjeux environnementaux

**12 actions**  
**4 prioritaires**

### Gouvernance et cohabitation des différents usages

Renforcer la gouvernance et améliorer la cohabitation entre les différents usages

**3 actions**  
**1 prioritaire**

### Innovation, ingénierie écologique

Encourager l'innovation, ingénierie écologique associée au secteur plongée

**2 actions**

## OBJECTIF 1 : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES IMPACTS (POSITIFS ET NÉGATIFS) DES ACTIVITÉS DE PLONGÉE SUBAQUATIQUES

### SOUS-OBJECTIF 1.1 : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR LA FRÉQUENTATION DES SITES DE PLONGÉE

ACTIONS	Priorité	Modalités de mise en œuvre				Échéance	Acteurs		Moyens		Commentaires actions
		Étapes	Périmètre des étapes	Moyens	Résultats attendus		Porteurs	Partenaires / bénéficiaires	Financeurs potentiels	Coût	
1 <b>Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'acquisition de données de fréquentation, intégrant les suivis existants</b>	1	Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'acquisition de données de fréquentation, intégrant les suivis existants	1 : façade 2 : façade 3 : local et façade	1 + 2 : appel à projets commun 3 : à définir selon résultats 1 et 2	1 : Guide outil et stratégie de suivi de la fréquentation 2 : Mise en œuvre de la stratégie	1 : 2018 ou 2019 2 : 2021 3 : 2025	1 et 2 : AFB + DIRM 3 : AFB + DIRM + gestionnaires	CREPS Plongeurs Bureaux d'études Scientifiques Gestionnaires FFESSM	CR PACA CR OCCITANIE AFB DIRM CD ?	1 + 2 : 20 000 € 3 : à définir selon stratégie	Voir les détails dans fiche action correspondante Rando
2 <b>Mettre en place une plateforme/processus de saisie et de stockage de données de fréquentation au sens général (qualitatif/quantitatif)</b> Lien à faire avec action 14, Centre de ressources	2	1. Analyser les expériences actuelles 2. Selon les résultats de l'étape 1, proposer une nouvelle plateforme ou optimiser une existante. 3. Capitaliser sur la nouvelle plateforme ou celle optimisée	Test en local puis façade	1 : Travail interne gestionnaires ? 2 et 3 : prestation	1 : Retour d'expérience CAPEL 2 : 1 plateforme de stockage 3 : Capitalisation sur la plateforme et fiabilité recensement fréquentation	1 : 2019 2 : 2021 3 : 2025	Gestionnaires	Bureaux d'études Scientifiques	AFB DIRM	À définir	Données qualitatives : mode de fréquentation et type de plongeur (provenance, niveau, structures/hors structures). Faire le lien avec les innovations (smartphone, plateforme déclarative) - faciliter les déclarations/ faciliter le suivi par les gestionnaires - reporting simples, automatiques, déclarations régulières. Intérêt de passer par les gestionnaires locaux pour garantir un succès de la collecte des données. Rendre la donnée anonyme. Lien à faire avec carnet de plongée naturaliste (Bioobs), projets de carnet de plongée du PNPC, autres projets dans d'autres AMP. Pour encourager le recueil d'info, il est nécessaire d'avoir un dispositif de retour d'info pour les usagers.

### SOUS-OBJECTIF 1.2 : AMÉLIORER LA CONNAISSANCE SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION DES SITES DE PLONGÉE

3 <b>Évaluer la nature des impacts positifs et négatifs de la plongée sur les communautés naturelles en lien avec l'analyse des autres pressions (plaisance, pêche professionnelle notamment ceux pratiquant en scaphandre - oursins, holothuries, etc.)</b>	1	1. Réaliser un ou 2 programmes de recherche 2. Communiquer sur les résultats des programmes 3. Mettre en place des suivis et/ou dans les AMP	Façade, avec projets locaux	1. Appel à projets (dans le cadre de mesure recherche du PAMM) 2 et 3 : Temps agents	1 : 1 ou 2 programmes R&D lancés, soutenus dans le cadre de l'Appel à projet recherche sur le milieu PAMM 2 : présentation résultats/réflexions 3 : bilan de suivis locaux mis en place par AMP	1 : 2018 2 : 2021 3 : 2025	AFB DIRM	Gestionnaires Scientifiques FFESSM CREPS ANTIBES	AFB DIRM CR PACA CR OCCITANIE	50-100 k €	
4 <b>Déployer un réseau de surveillance de l'état de conservation des sites de plongée</b>	2	1. Analyser les réseaux existants 2. Mettre en place un réseau dédié ou optimiser un existant au meilleur coût	1 et 2 : façade	Programme de surveillance		1 : 2025 2 : 2028	À définir Opérateur privé ?	AFB Gestionnaires DIRM	AERMC ou LIFE MarHA	À définir	Harmonisation des outils existants. Développer une priorisation de la mise en œuvre de la caractérisation de l'état de conservation afin d'établir des états de référence sur des sites représentatifs de la diversité méditerranéenne, ou soumis à forte fréquentation. Dans un souci de pragmatisme de l'effort de suivi, une priorité devrait être donnée aux suivis des sites les plus fréquentés et aux sites nouvellement aménagés (délestage). Ils devraient faire l'objet d'un état de référence fiable pour mieux informer a minima sur la fréquentation (annuelle, pic journalier) et sur l'état de conservation. Outils : Utiliser les indicateurs existants,



### **Stage de 6 mois – master 2**

**Mise en œuvre d'actions de sensibilisation en lien avec la gestion durable des sites de plongée en Méditerranée**

- Action 13 : Créer et diffuser des supports pédagogiques pour favoriser l'appropriation des enjeux environnementaux et des bons comportements par les plongeurs
- Action 16 : Initier une réflexion sur la création d'un « label/certification » visant spécifiquement la protection de la biodiversité marine
- Action 17 : Créer un label de qualité pour la randonnée subaquatique et les sentiers sous-marins en se basant sur les travaux en cours





## Stratégie de gestion durable des sites de plongée sur la façade Méditerranée



La Méditerranée est un trésor vivant à partager, préservons-la.



### PRÉAMBULE

### INTRODUCTION

### 1 / MÉTHODE D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE

### 2 / ÉTAT DES CONNAISSANCES

2.1 / LES ACTIVITÉS DE PLONGÉE SUBAQUATIQUES EN FAÇADE

2.2 / LES IMPACTS DES ACTIVITÉS DE PLONGÉE SUBAQUATIQUE

2.3 / RECENSEMENT, TYPOLOGIE ET CLASSIFICATION DES SITES DE PLONGÉE

2.4 / MODALITÉS DE GESTION EXISTANTES DES SITES DE PLONGÉE

### 3 / OBJECTIFS ET PLAN D' ACTIONS

3.1 / OBJECTIF 1 - AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DES IMPACTS (POSITIFS ET NÉGATIFS) DES ACTIVITÉS DE PLONGÉE SUBAQUATIQUES

3.2 / OBJECTIF 2 - RÉDUIRE/ SUPPRIMER LES IMPACTS NÉGATIFS IDENTIFIÉS

3.3 / OBJECTIF 3 - AMÉLIORER LA SENSIBILISATION DES PRATIQUANTS DES ACTIVITÉS / DÉVELOPPER LA COMMUNICATION SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

3.4 / OBJECTIF 4 - RENFORCER LA GOUVERNANCE ET AMÉLIORER LA COHABITATION ENTRE LES DIFFÉRENTS USAGES

3.5 / OBJECTIF 5 - ENCOURAGER L'INNOVATION, INGÉNIERIE ÉCOLOGIQUE ASSOCIÉE AU SECTEUR PLONGÉE

### 4 / MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

4.1 / PLAN D' ACTION DÉTAILLÉ

4.2 / COMMENT ADHÉRER À LA STRATÉGIE

### 5 / SUIVI DE LA STRATÉGIE

### 6 / ANNEXES

6.1 / ANNEXE 1 : LISTE DES MEMBRES DU COPIL

6.2 / ANNEXE 2 : LISTE DES INVITÉS ET PRÉSENTS AUX TROIS ATELIERS

6.3 / ANNEXE 3 : PLAN D' ACTIONS

6.4 / ANNEXE 4 : FICHES ACTIONS PRIORITAIRES

A topographic map with contour lines and numerical values, serving as a background for the top portion of the slide. The map is in shades of blue and green, with white contour lines and black text labels for various points and features.

### **3. Document stratégique de façade (DSF)**

#### **Examen**

- pour avis formel par voie de délibération –  
du projet de stratégie de façade maritime**

# Élaboration des documents stratégiques de façade en métropole



## Politique maritime intégrée (Commission européenne)

- Directive-cadre stratégie pour le milieu marin (2008/56/CE)
- Directive-cadre planification de l'espace maritime français (2014/89/UE)

Mise en œuvre par

## Stratégie nationale pour la mer et le littoral

- Transition écologique
- Économie bleue durable
- Bon état écologique du milieu marin
- Rayonnement de la France

Adaptation par façade

## Documents stratégiques de façade

### Volet stratégique (2019)

Situation de l'existant

- Objectifs stratégiques
- Planification des espaces maritimes

### Volet opérationnel (2021)

Dispositif du suivi

Plan d'action

## Concertation institutionnelle mer et littoral

Élaborée en concertation

Conseil national de la mer et des littoraux

Élaborés en concertation

Conseils maritimes de façade

Alimente

Dialogue avec les citoyens sous l'égide de la Commission nationale du débat public

**2016 - 2017**

État des lieux et identification des enjeux avec le conseil maritime de façade

**Janv. - Juin 2018**

Concertation institutionnelle sur les objectifs stratégiques avec le conseil maritime de façade

**Début 2019**

Consultation finale du public, des collectivités, des instances consultatives et des pays voisins sur le projet de DSF

**Janvier 2018**

Proposition par le ministère de la Transition écologique et solidaire d'une vision pour l'avenir de chaque façade

**Février 2017**

Adoption de la stratégie nationale pour la mer et le littoral

**Fin juin 2018**

Présentation en CMF du projet

**2019**

Adoption des deux 1ers volets du DSF

**26 janv. - 25 mars 2018**

Concertation préalable à la définition des objectifs stratégiques avec le public, sous l'égide de la Commission nationale de débat public

**Nov. 2018**

Évaluation environnementale du projet de DSF

**2019 - 2021**

Elaboration des modalités d'évaluation et du plan d'actions





# Etat des lieux, activités et enjeux

## Calendrier d'élaboration des documents stratégiques de façade en métropole

**6 ateliers en région avec les acteurs du CMF :**

Janv. - Juin 2018

Concertation institutionnelle sur les objectifs avec les conseils maritimes de façade

**\* Mai 2017 : identification des enjeux**

Début 2019

Consultation finale du public, consultatives et des pays voisins sur les projets de stratégie de façade maritime

**\* Février 2018 : interaction entre activités, spatialisation, préfiguration des zones à enjeux homogènes**

**2016 - 2017**

État des lieux et identification des enjeux avec les conseils maritimes de façade

**Janvier 2018**

Proposition par le ministère de la Transition écologique et solidaire d'une vision pour l'avenir de chaque façade

**Février 2017**

Adoption de la stratégie nationale pour la mer et le littoral

Fin sept. 2018

Projets de stratégie de façade maritime

Mi-2019

Adoption des stratégies de façade maritime

26 janv. - 25 mars 2018

Concertation préalable avec le public, sous l'égide de la Commission nationale de débat public

Déc. 2018 - Fév. 2019

Évaluation environnementale des projets de stratégie de façade maritime

2019 - 2021

Élaboration d'un dispositif de suivi et d'un plan d'action

# Association du public

**Février – Mars 2018 :** Adoption des documents stratégiques de façade en métropole

**Quatre ateliers citoyens :  
Marseille, Sète, Perpignan et Bastia.**

**Accompagnés par les garants de la  
Commission nationale du débat public.**

Janv. - Juin 2018

Consultation sur les objectifs stratégiques avec les conseils maritimes de façade

Début 2019

Consultation finale du public, des collectivités, des instances consultatives et des pays voisins sur les projets de stratégie de chaque façade maritime

Proposition par le ministère de la Transition écologique et solidaire d'une vision pour l'avenir de chaque façade

Février 2017

Adoption de la stratégie nationale pour la mer et le littoral

Fin sept. 2018

Projets de stratégie de façade maritime

**Conforter la vision pour la Méditerranée**

Mi 2019  
Stratégies de façade maritime

**26 janv. - 25 mars 2018**

Concertation préalable avec le public, sous l'égide de la Commission nationale de débat public

**Proposer des objectifs stratégiques pour l'atteindre**

Des projets de stratégie de façade maritime

2019 - 2021  
Dispositif de suivi et d'un plan d'action

# Etat des lieux, activités et enjeux

Un diagnostic précis et exhaustif

Intègre la richesse et la diversité des enjeux à une échelle territoriale fine

Un document principal pédagogique et clair

## Stratégie de façade maritime

Document stratégique de la façade Méditerranéenne



Ministère de la Transition écologique et solidaire

[www.ecologie-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologie-solidaire.gouv.fr)



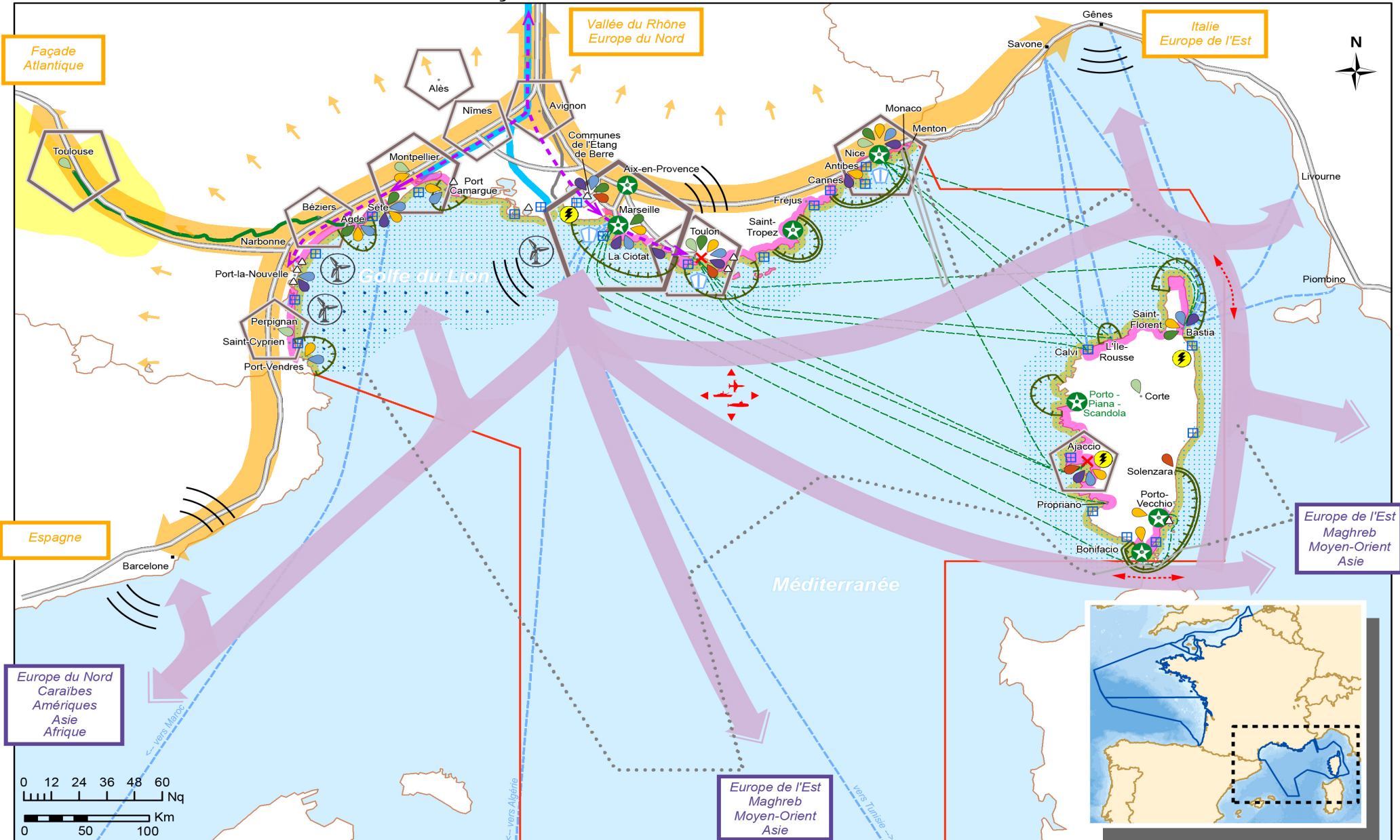
## Liste des annexes

- **Annexe 1**  
Situation de l'existant
- **Annexe 2**  
Synthèse scientifique et technique relative à l'évaluation initiale de l'état écologique des eaux marines et de l'impact environnemental des activités humaines sur ces eaux
- **Annexe 3**  
Arrêté ministériel définissant le bon état écologique du milieu marin
- **Annexe 4**  
Tableau et fiches descriptives détaillant les objectifs stratégiques et leurs indicateurs associés
- **Annexe 5**  
Tableau justificatif des dérogations associées à un objectifs environnemental
- **Annexe 6**  
Description des zones identifiées dans la carte des vocations
- **Annexe 7**  
Glossaire

# Activités, enjeux et perspectives : synthèse

(Septembre 2016 – ateliers mai 2017 et février 2018)

## Les activités maritimes et littorales de la façade Méditerranéenne

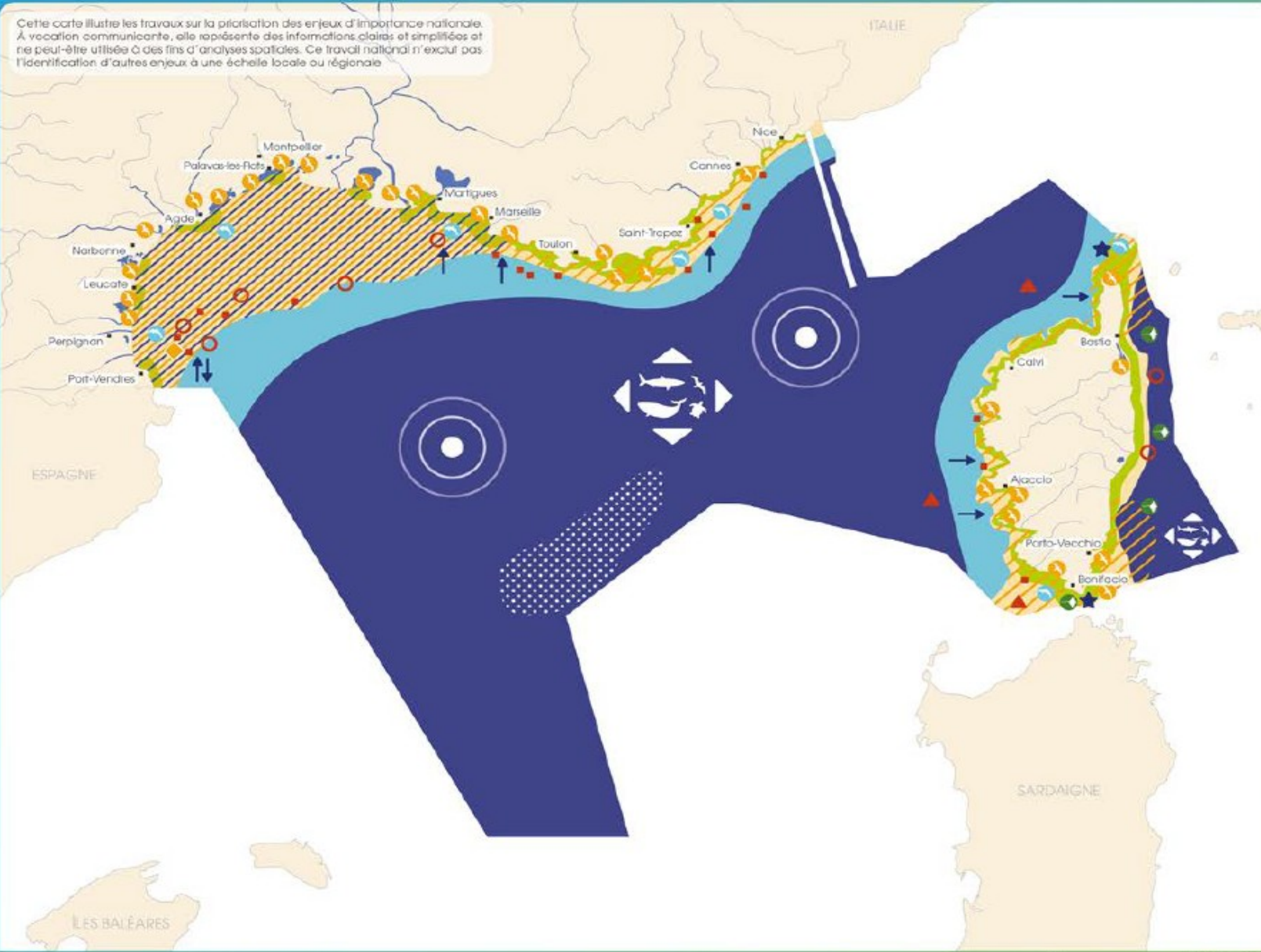


# Richesses écologiques et enjeux : synthèse

(Septembre 2016 – ateliers mai 2017 et février 2018)

## ENJEUX ÉCOLOGIQUES EN MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

Cette carte illustre les travaux sur la priorisation des enjeux d'importance nationale. À vocation communicative, elle représente des informations claires et simplifiées et ne peut être utilisée à des fins d'analyses spatiales. Ce travail national n'exclut pas l'identification d'autres enjeux à une échelle locale ou régionale.



### Espèces et réseaux trophiques

- Colonies d'oiseaux marins et limicoles
  - Alimentation des oiseaux marins
  - Lagunes, étangs salés
  - Cours d'eau
  - Concentration de poissons fourrages
  - Enjeux pour les étiasmobranches
  - Présence récurrente de Grands dauphins
  - Plaine et large
- Enjeux pour les oiseaux marins**
- Enjeux pour les amphitélins et les poissons**
- Enjeux pour les réseaux trophiques**
- Enjeux pour la mégafaune marine**

### Habitats

- Sédiments meubles (vases, sables, cailloux, sédiments grossiers)
- Dunes hydrauliques
- Habitats côtiers : rocheux, herbier, coralligène (habitats pour de nombreuses espèces emblématiques)
- Monts sous-marins
- Secteurs d'habitats biogéniques sur vases
- Principaux hauts fonds et têtes de canyons rocheux
- Hauts fonds topographiques

### Conditions hydrologiques et habitats pélagiques

- Détroits et zones associées
- Upwelling / downwelling
- Convections de grande ampleur

### Enjeux multiples

- Talus océanique
- Enjeux pour les habitats profonds. Zone fonctionnelle importante pour les mammifères marins, les oiseaux et les grands pélagiques**

0 100 kilomètres  
50 milles marins

Projection cartographique : WGS84 / Pseudo Mercator

# Entre enjeux et perspectives : la vision à 2030

## 3 axes :

- **Atteindre et maintenir le bon état écologique des eaux ; préserver un littoral attractif :**  
*Atteindre un état de fonctionnalité des écosystèmes marins pour assurer les services écosystémiques. Déployer une surveillance fine et opérationnelle du milieu. Définir une approche du littoral intégrée et multisectorielle.*
- **Une économie bleue productive et durable :**  
*Consolider un tissu économique, démographie et social axé autour de la durabilité des activités. Stimuler la formation et l'innovation.*
- **Réussir la transition écologique et énergétique :**  
*Mettre en place une économie circulaire valorisant le littoral et les activités. Rendre les territoires résilients.*

# Partager les objectifs et les vocations

## Calendrier d'élaboration des documents stratégiques de façade en métropole

**Mai 2018 :**

**3 ateliers régionaux**

Etat des lieux et identification des enjeux avec les conseils

**Affiner le diagnostic territorial**

**Partager les objectifs**

de la transition écologique et solidaire d'une vision pour

**Valider les zones de vocations et leur « découpage géographique »**

Février 2017

Adoption de la stratégie nationale pour la mer et le littoral

**Janv. - Juin 2018**

Concertation institutionnelle sur les objectifs stratégiques avec les conseils maritimes de façade

**Début 2019**

Consultation finale du public, des collectivités, des instances consultatives et des pays voisins sur les projets de stratégie de façade maritime

**Jun 2018 :**

**Présentation en CMF des documents en cours de finalisation de la Stratégie de façade maritime.**

Fin sept. 2018

Projets de stratégie de façade maritime

Mi-2019

Adoption des stratégies de façade maritime

**Juillet à octobre : finalisation des documents pour avis de l'Autorité environnementale et les consultations du public et des instances.**

public, sous l'égide de la Commission nationale

des projets de stratégie de façade maritime

d'un dispositif de suivi et d'un plan d'action

**3 réunions d'informations**

# Affirmer des objectifs stratégiques

- **10 objectifs stratégiques environnementaux généraux**

**Précisent et complètent les OE du PAMM 1<sup>er</sup> cycle**

Répondent à **chacun des enjeux** identifiés lors de la phase d'évaluation du bon état écologique

## Objectifs liés à la préservation des habitats marins et des espèces marines

- A. Maintenir ou rétablir la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes des fonds côtiers
- B. Maintenir un bon état de conservation des habitats profonds des canyons sous-marins
- C. Préserver la ressource halieutique du plateau du Golfe du Lion et des zones côtières
- D. Maintenir ou rétablir les populations de mammifères marins et tortues dans un bon état de conservation
- E. Garantir les potentialités d'accueil du milieu marin pour les oiseaux : alimentation, repos, reproduction, déplacements

## Objectifs liés à la réduction des pressions

- F. Réduire les apports à la mer de contaminants bactériologiques, chimiques et atmosphériques des bassins versants
- G. Réduire les apports et la présence de déchets dans les eaux marines
- H. Réduire les rejets d'hydrocarbures et d'autres polluants en mer
- I. Réduire le risque d'introduction et de développement d'espèces nouvelles et non indigènes envahissantes
- J. Réduire les sources sonores sous-marines

Les objectifs environnementaux, les indicateurs et les cibles associés sont précisés dans l'annexe 4 (4-1, 4-2, 4-3).



# Affirmer des objectifs stratégiques

- **8 objectifs stratégiques socio-économiques**

## **5 objectifs transversaux**

Affirment le principe de **durabilité** des activités maritimes et littorales

Affirment la **transition écologique et énergétique** comme vecteur de développement des activités

Intègrent l'**accès pour tous** à la mer, la **cohésion sociale**, la sécurité et la sauvegarde des populations et territoires face aux **risques**

## Objectifs liés aux activités économiques maritimes et littorales

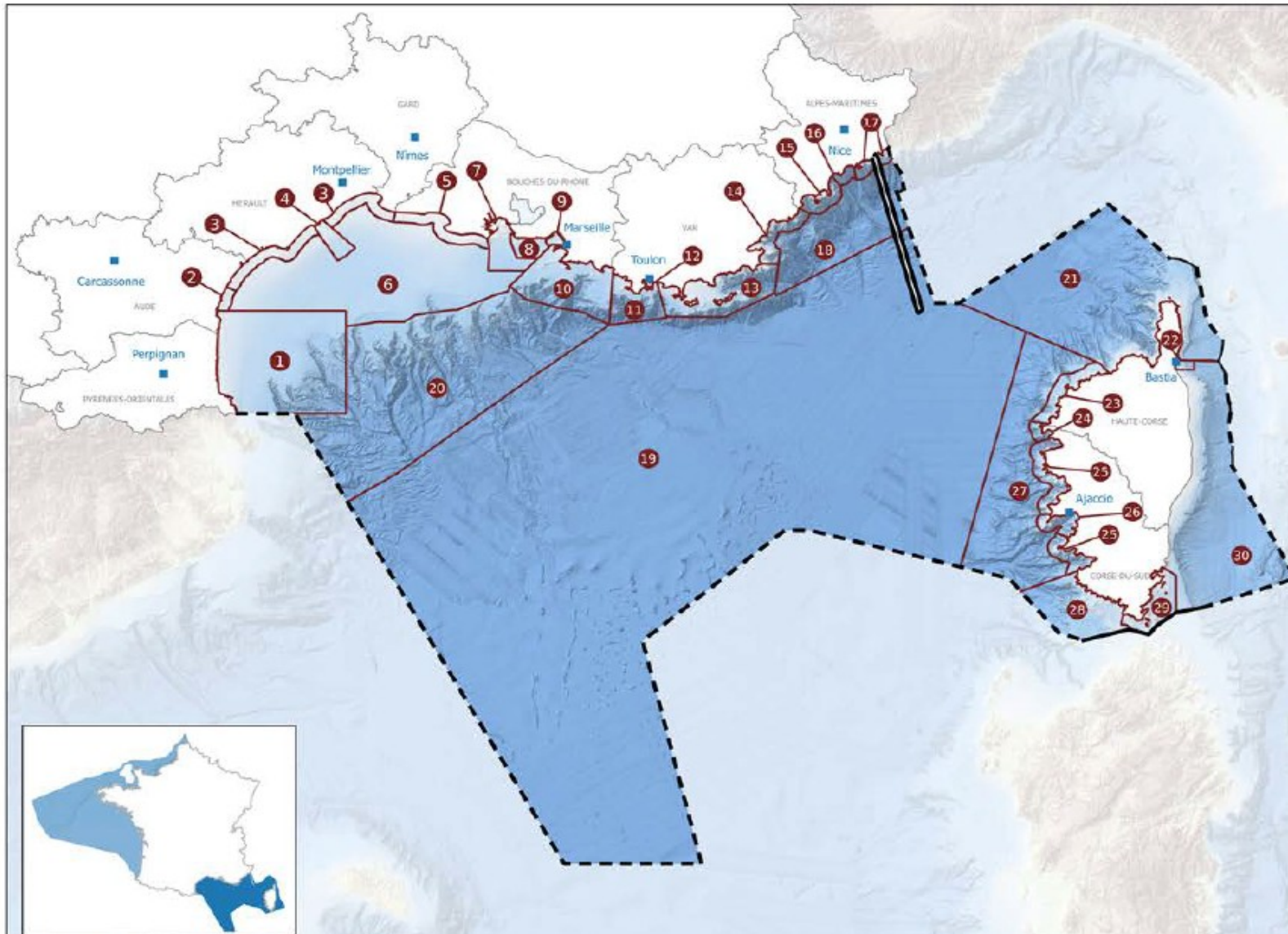
- K. Développer les énergies marines renouvelables en Méditerranée
- L. Contribuer à un système de transport maritime durable et compétitif, reposant sur des ports complémentaires
- M. Soutenir une pêche durable, efficace dans l'utilisation des ressources et innovante
- N. Soutenir une aquaculture durable, efficace dans l'utilisation des ressources, innovante et compétitive
- O. Structurer des filières compétitives et complémentaires d'opérateurs de travaux publics, d'activités sous-marines et d'ingénierie écologique
- P. Accompagner et soutenir les industries nautiques et navales
- Q. Accompagner le développement des activités de loisirs, des sports nautiques et subaquatiques et de la plaisance dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités
- R. Accompagner l'économie du tourisme dans le respect des enjeux environnementaux et des autres activités

## Objectifs transversaux

- S. Protéger, préserver et mettre en valeur les paysages et le patrimoine (littoral, maritime, subaquatique, historique, etc.) méditerranéen
- T. Concilier le principe de libre accès avec le besoin foncier des activités maritimes et littorales
- U. Développer l'attractivité, la qualification et la variété des emplois de l'économie maritime et littorale
- V. Accompagner les acteurs de l'économie maritime et l'ensemble des usagers de la mer dans la transition écologique, énergétique et numérique
- W. Anticiper et gérer les risques littoraux

# Définir des vocations

## Carte des vocations de la façade maritime Méditerranéenne



- 1 Périètre du Parc naturel marin du Golfe du Lion
- 2 Port-la-Nouvelle
- 3 Littoral languedocien
- 4 Sète
- 5 Camargue naturelle
- 6 Plateau du Golfe du Lion
- 7 Golfe de Fos-sur-Mer
- 8 Côte Bleue
- 9 Rade de Marseille
- 10 Périètre du parc national des Calanques
- 11 Littoral varois Ouest
- 12 Rade de Toulon
- 13 Périètre du Parc national de Port-Cros
- 14 Littoral varois Est
- 15 Riviera
- 16 Nice et abords
- 17 Littoral des Alpes-Maritimes
- 18 Large Provence Alpes Côte d'Azur
- 19 Plaine bathyale
- 20 Canyons
- 21 Périètre du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate
- 22 Bastia
- 23 Balagne
- 24 Scandola
- 25 Littoral occidental de la Corse
- 26 Golfe d'Ajaccio
- 27 Large côte occidentale de la Corse
- 28 Bouches de Bonifacio Ouest
- 29 Bouches de Bonifacio Est - Porto-Vecchio
- 30 Plaine orientale et large Est de la Corse



--- Limite extérieure des eaux territoriales  
--- Accord de délimitation des espaces maritimes entre Etats  
--- Ligne indicative, sous réserve d'accord de délimitation maritime avec un autre Etat

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo Mercator  
Limites administratives : IGN  
Délimitations maritimes : SHOM  
Fond de carte : Emodnet  
Réalisation : Corema

# Définir des vocations

*Proposer un zonage fin et pertinent pour prévenir les conflits d'usages et accompagner la mise en œuvre des objectifs sur les territoires.*

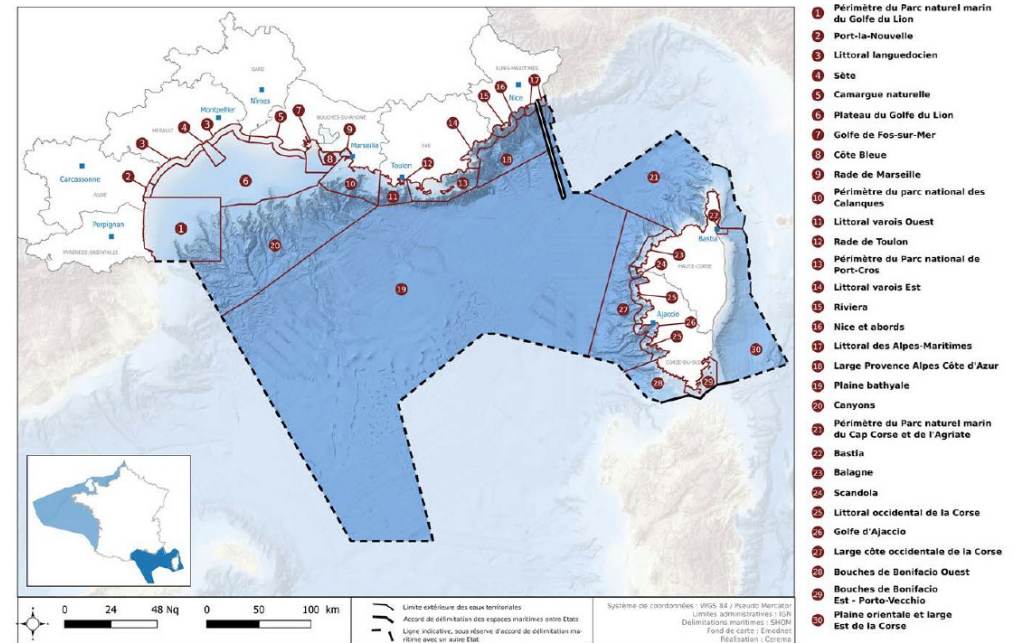
30 zones

Triple cohérence :

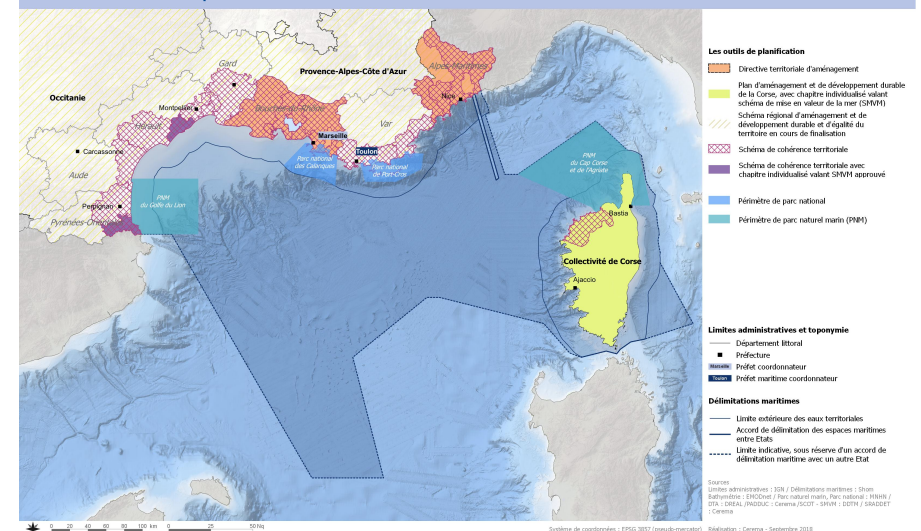
- en termes d'enjeux en présence et de leur intensité

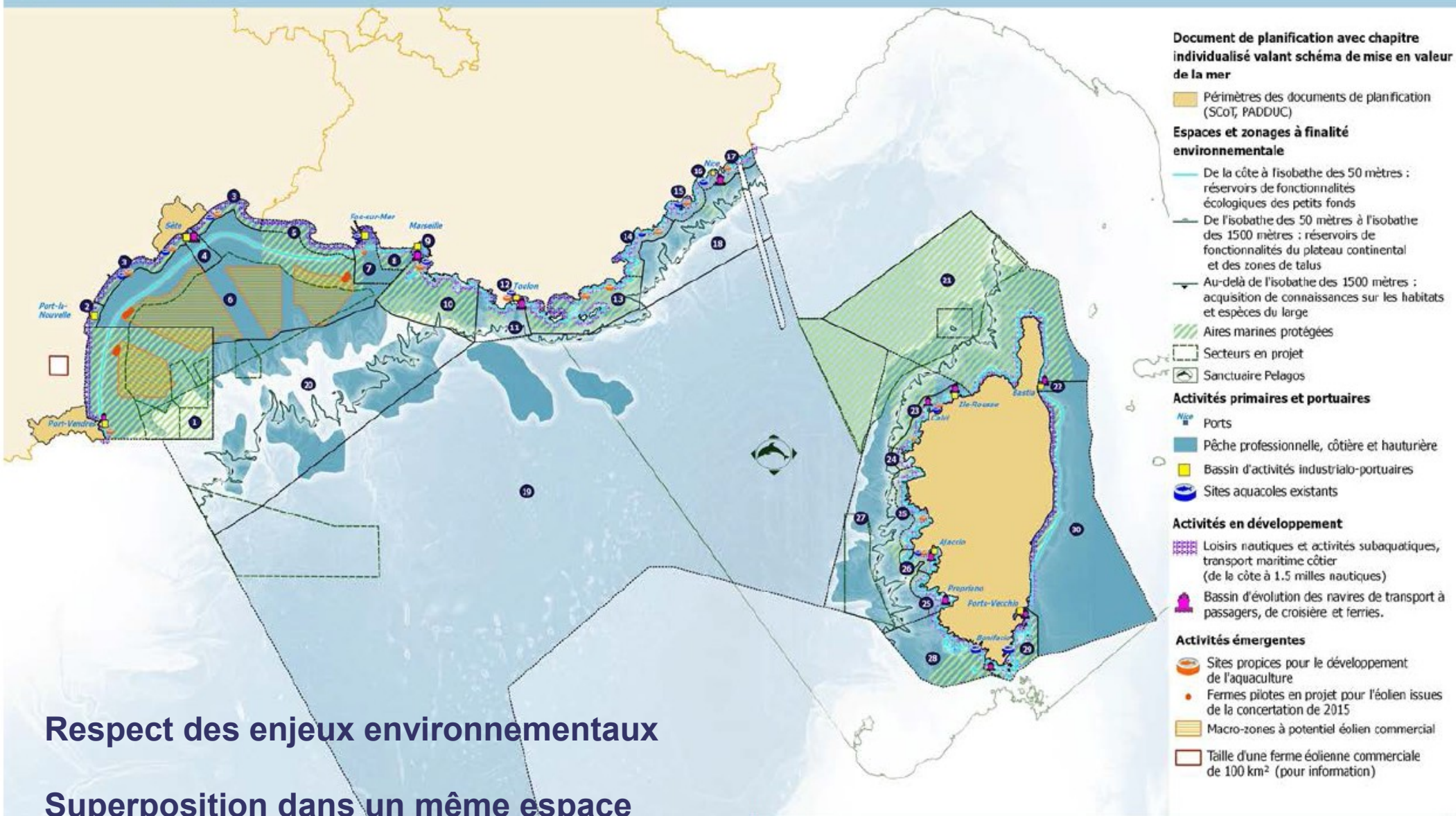
- en termes de gestion (parcs, SMVM, aires marines protégées, Natura 2000)

- en termes d'appropriation par les acteurs lors des ateliers et consultations.



## Les initiatives locales de planification





Respect des enjeux environnementaux

Superposition dans un même espace

Accès partagé et consensuel au plan d'eau et à la ressource

Cette carte est une représentation synthétique des éléments figurant dans l'annexe associée. Cette représentation se fait sans préjuger de l'évolution du réseau d'aires marines protégées, de la prise en compte de connectivités écologiques ou du développement d'activités et d'usages futurs.

La préservation de l'environnement, la réduction et la maîtrise des impacts anthropiques, le maintien ou l'atteinte du bon état écologique des eaux sont impératifs sur l'ensemble de la façade.

Les prescriptions liées à la défense et la sécurité ne figurent pas sur cette carte et doivent être appréhendées au cas par cas pour chaque projet, plan, programme.

Il est rappelé le principe de liberté de navigation, excepté sur quelques secteurs ne pouvant figurer à cette échelle de travail et précisés sur le site [www.premar-mediterranee.gouv.fr](http://www.premar-mediterranee.gouv.fr)



# Calendrier d'élaboration des documents stratégiques de façade en métropole

2016 - 2017

État des lieux et identification des enjeux avec les conseils maritimes de façade

Janv. - Juin 2018

Concertation institutionnelle sur les objectifs stratégiques avec les conseils maritimes de façade

Début 2019

Consultation finale du public, des collectivités, des instances consultatives et des pays voisins sur les projets de stratégie de chaque façade maritime

**Clôture de la phase de consultation réglementaire des instances et du public**

et solidaire d'une vision pour l'avenir de chaque façade

**Modifications et réponses individuelles aux instances et membres du CMF ayant émis un avis d'ici à la signature des arrêtés interpréfectoraux**

26 janv. - 25 mars 2018

Concertation préalable avec le public, sous l'égide de la Commission nationale de débat public

Déc. 2018 - Fév. 2019

Évaluation environnementale des projets de stratégie de façade maritime

Mi-2019

Adoption des stratégies de façade maritime

2019 - 2021

Élaboration d'un dispositif de suivi et d'un plan d'action



# Délibération du CMF sur le projet de stratégie de façade maritime

→ *Conformément aux dispositions des articles L. 219-11 et R. 219-1-10 du code de l'environnement*

# Délibération portant avis du CMF sur la stratégie de façade maritime

## La stratégie de façade Méditerranée contient (composition réglementaire) :

Document principal

### Annexe 1

Situation de l'existant

### Annexe 2

« Rapport scientifique »

Synthèse relative à l'évaluation initiale de l'état écologique des eaux marines et de l'impact environnemental des activités humaines sur ces eaux

### Annexe 3

Arrêté ministériel définissant le bon état écologique

### Annexe 4

Objectifs stratégiques et indicateurs

### Annexe 5

Tableau des dérogations à un objectif environnemental

### Annexe 6

Fiches descriptives des zones identifiées dans la carte des vocations

# Délibération portant avis du CMF sur la stratégie de façade maritime

Le projet de délibération met en avant :

- La dynamique collective des acteurs
- L'exhaustivité du travail réalisé et la qualité didactique de la synthèse
- L'effort de cohérence avec les plans portés par les collectivités, les outils intervenant sur le milieu marin et les politiques en faveur de l'économie bleue

Et soulève notamment les points de vigilance suivants :

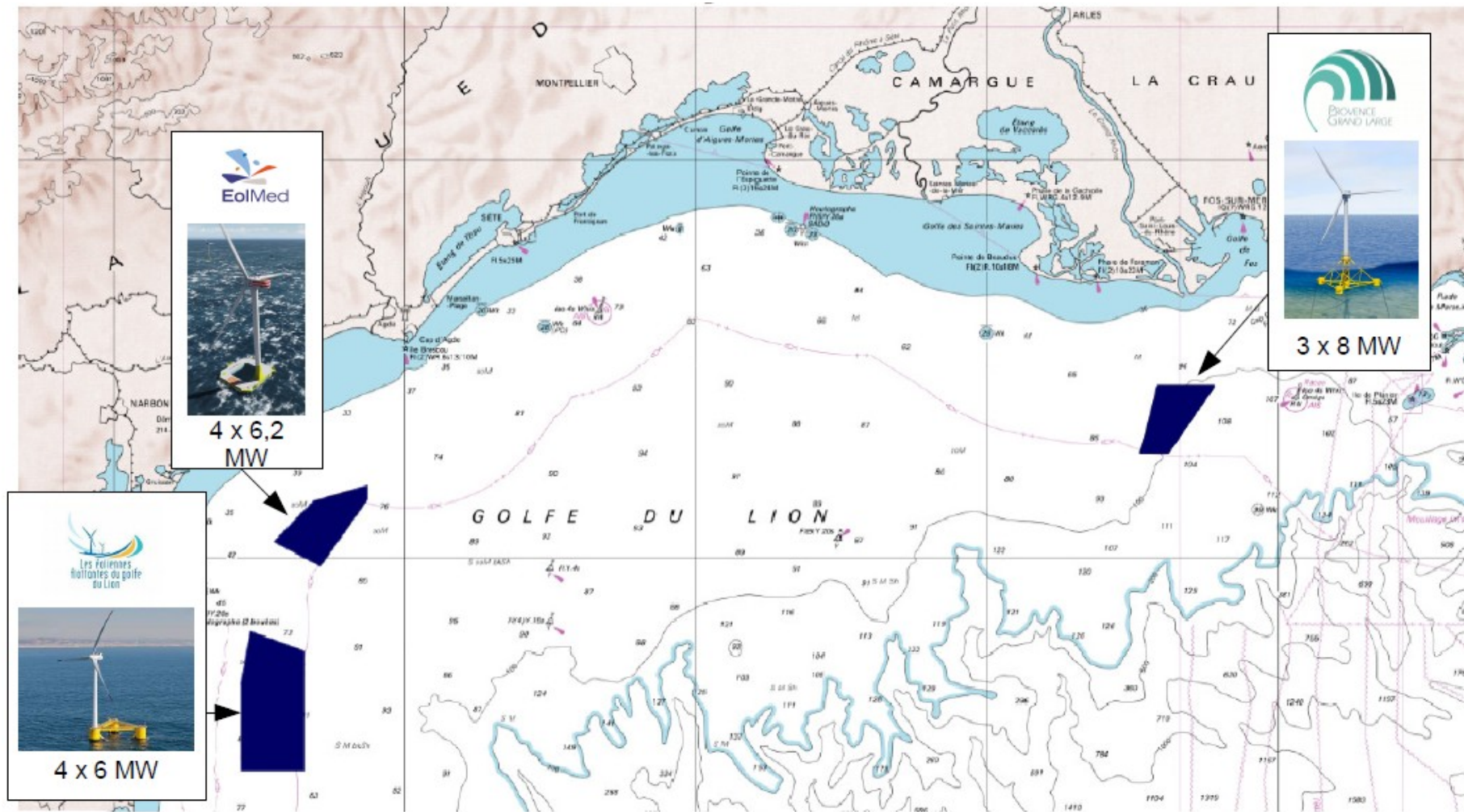
- La nécessité de renforcer l'acquisition et la coordination de données complémentaires pour la connaissance du milieu marin et des activités socio-économiques
- La finalisation indispensable du chantier d'opérationnalisation des objectifs environnementaux avant l'adoption de la stratégie de façade maritime
- Demande de cohérence et d'équilibre entre le volet environnemental et le volet socio-économique du futur plan d'actions



## 4. Actualité de l'éolien en mer et perspectives

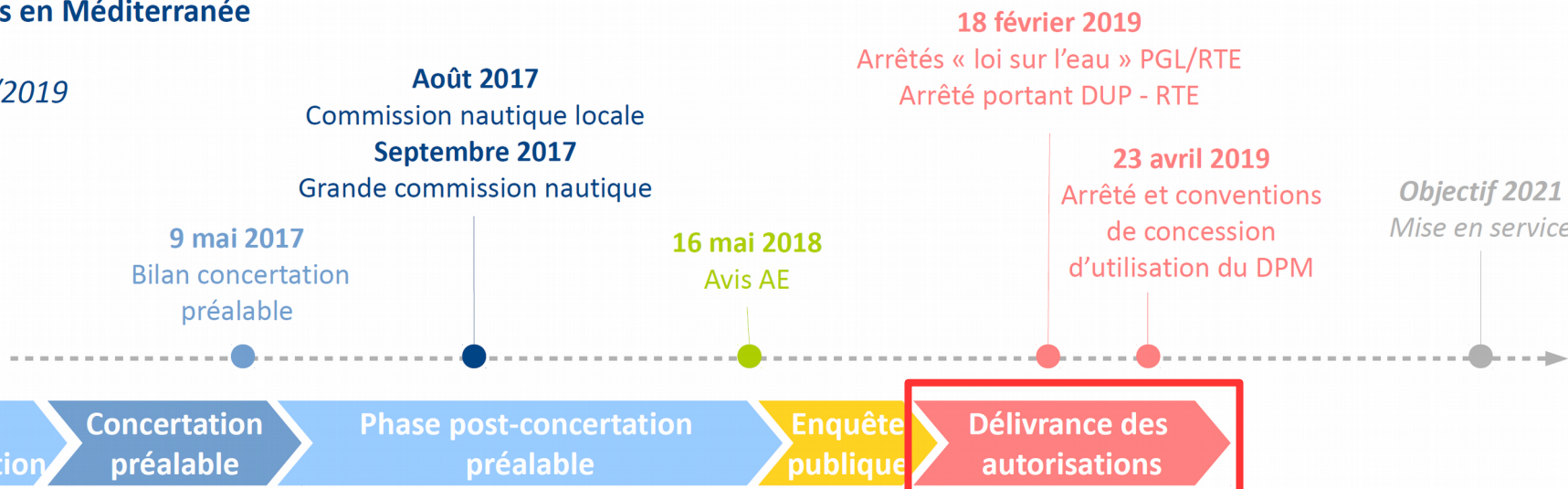


# État d'avancement des projets pilotes



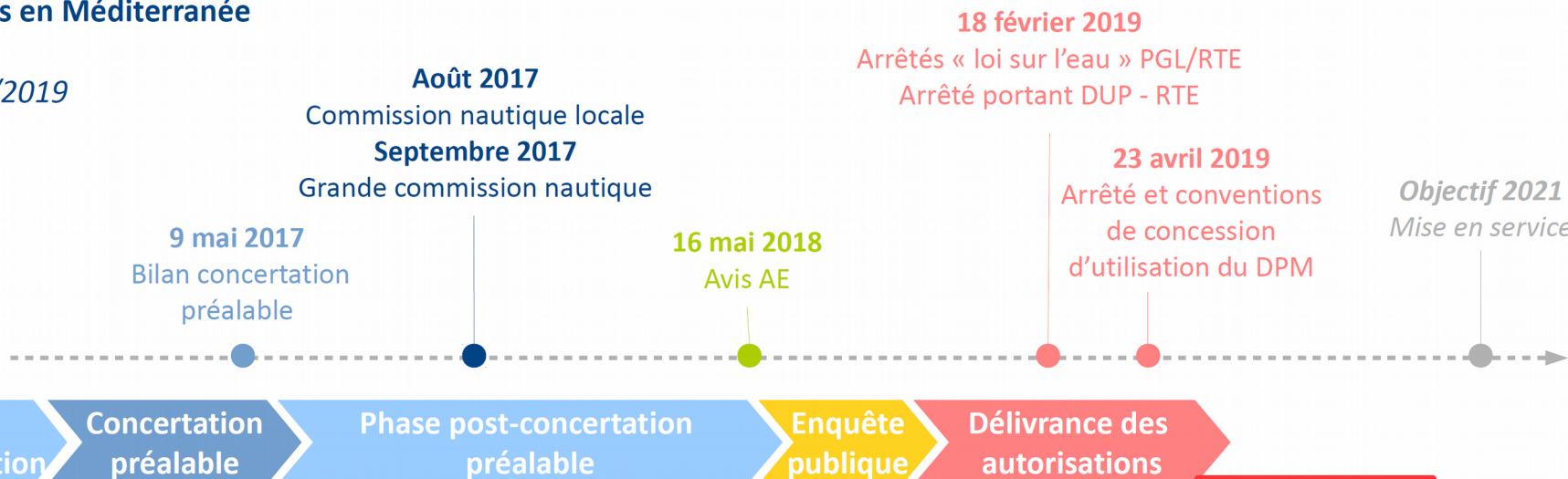
# Suivi des projets de fermes éoliennes pilotes en Méditerranée

A jour au 03/06/2019



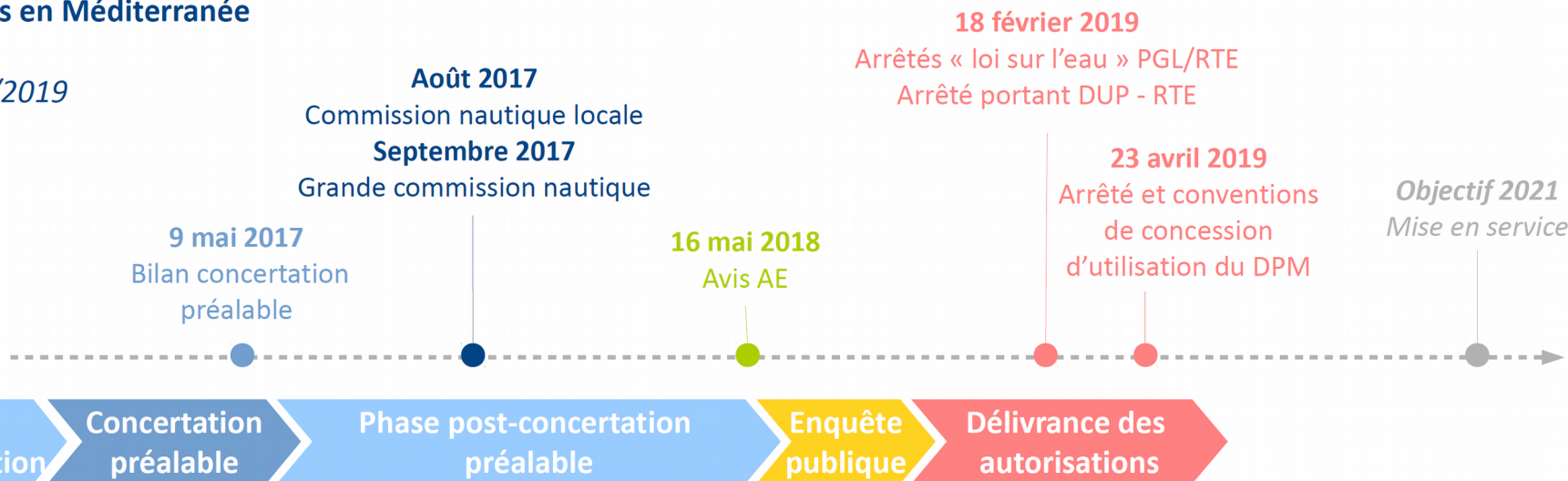
# Suivi des projets de fermes éoliennes pilotes en Méditerranée

A jour au 03/06/2019



# Suivi des projets de fermes éoliennes pilotes en Méditerranée

A jour au 03/06/2019



# Perspectives pour l'éolien flottant commercial

- Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)
  - Loi énergie présentée le 30 avril en conseil des ministres
  - Projet de décret PPE

Date d'attribution de l'AO	2019	2020	2021	2022	2023	2024	>2025
Eolien flottant			250 MW <i>Bretagne</i> (120 €/MWh)	250 MW <i>Méditerranée</i> (110 €/MWh)		250-500 MW selon les prix	1 projet de 500 MW par an, posé ou flottant selon les prix et le gisement
Eolien posé	500 MW <i>Dunkerque</i> (<70 €/MWh)	1000 MW <i>Manche Est</i> <i>Mer du Nord</i> (65 €/MWh)			1000 – 1500 MW (60 €/MWh)		

*Tableau 7 : Calendrier des appels d'offres pour l'éolien offshore (les dates indiquées sont les dates auxquelles un lauréat sera sélectionné, en fin de procédure de dialogue concurrentiel ; les prix indiqués sont les prix cibles des appels d'offres sur la base desquels seront fixés les prix plafonds des appels d'offres)*

- 
- Commission spécialisée éolien flottant du CMF le 14 juin prochain :

PPE et calendrier  
d'appels d'offres

Travaux préparatoires en  
Méditerranée

Avancement des projets  
pilotes

Études  
environnementales

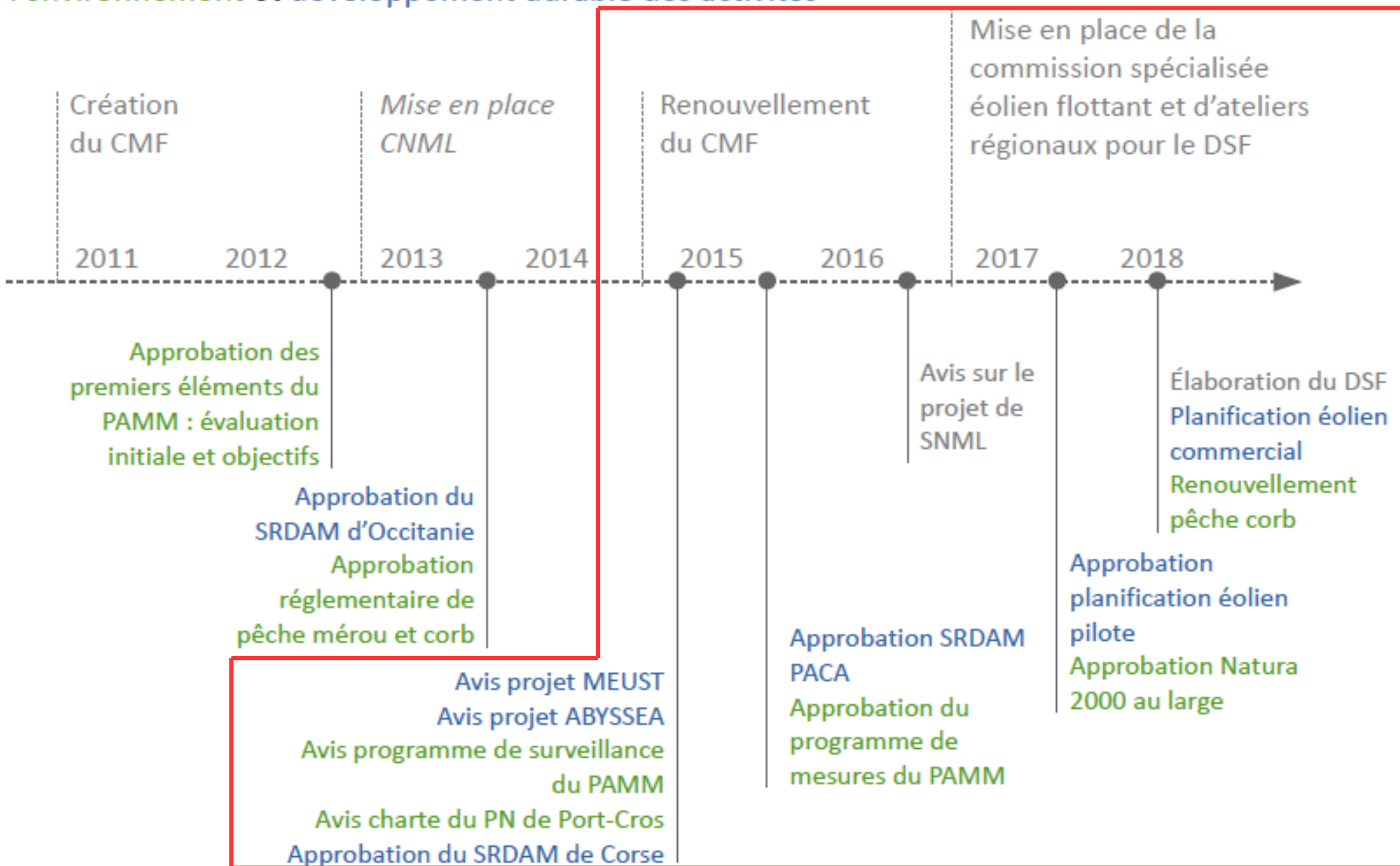
- ✓ *Participation de la Direction générale de l'énergie et du climat du MTES*



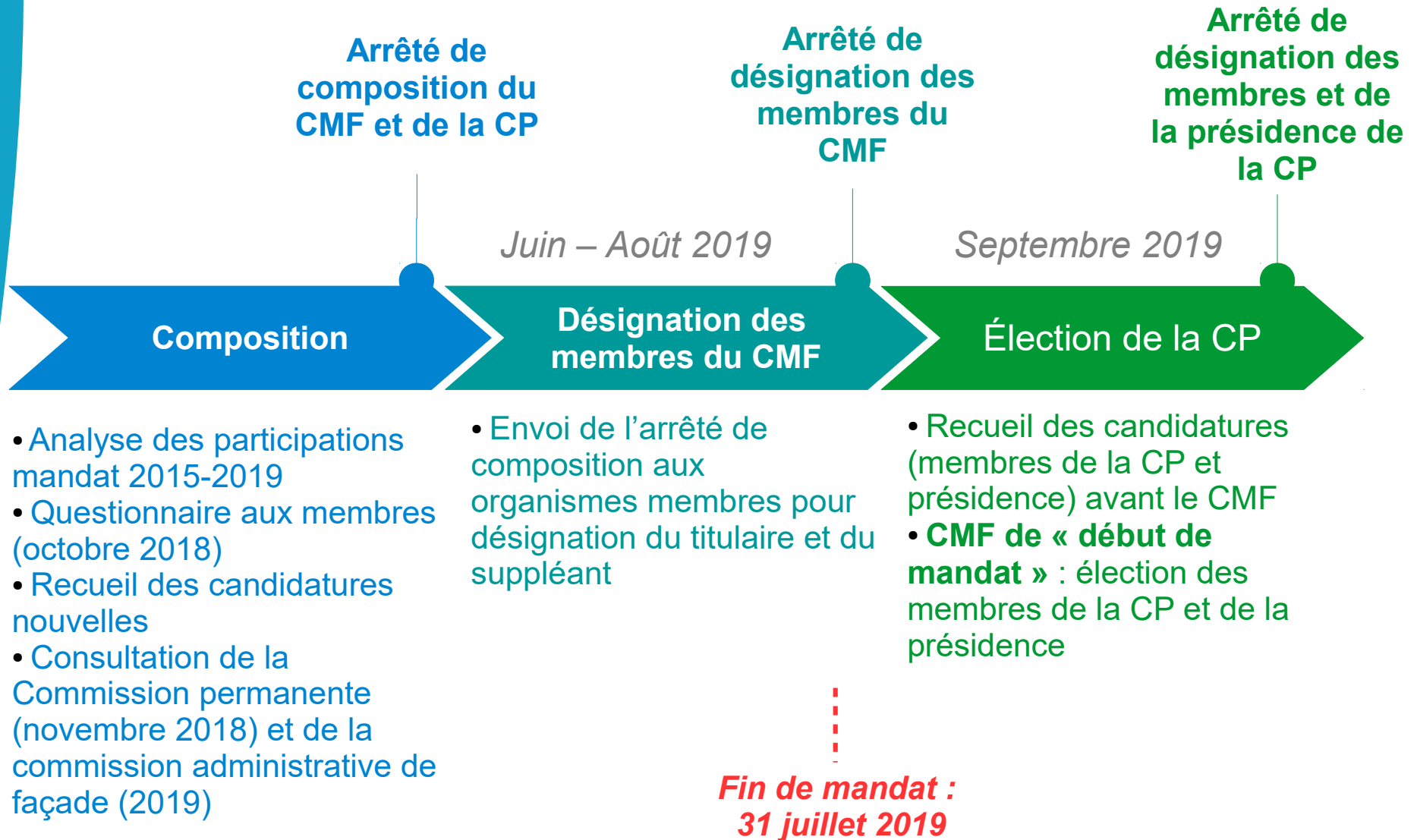
## **5. Bilan de mandature et renouvellement du Conseil maritime de façade**



Vers la recherche d'un équilibre entre préservation de l'environnement et développement durable des activités



# Calendrier prévisionnel de renouvellement du CMF





## 6. Actualités maritimes



**Merci de votre  
attention**

**Contact :**

**[cmf.med@developpement-durable.gouv.fr](mailto:cmf.med@developpement-durable.gouv.fr)**